

Les articles

L'article défini *the*

- Il correspond aux articles français « le, la, les ».
- Il désigne ce qui est clairement défini dans l'esprit de celui qui parle, soit parce qu'il s'agit d'une chose unique (*the sun, the Queen of England, etc.*), soit parce qu'elle est déterminée.

Ex. : *The girl I met yesterday is very nice.*

(La fille que j'ai rencontrée hier est très gentille).

- On met toujours l'article *the* devant un instrument de musique.

Ex. : *My sister plays the saxo very well.*

(Ma sœur joue très bien du saxophone.)

- On l'emploie également devant les noms de pays au pluriel (*the USA, the Netherlands, etc.*).

L'article indéfini *a / an*

- Il correspond aux articles français « un, une ».
- *A* se place devant les noms commençant par une consonne.

Ex. : *a car* (une voiture)

An se place devant les noms commençant par une voyelle.

Ex. : *an octopus* (une pieuvre)

- On emploie *a/an* devant un nom dénombrable singulier désignant un être ou une chose qu'on ne connaît pas ou dont on parle pour la première fois.

Ex. : *Can I have a plastic bag, please?* (Puis-je



avoir un sac en plastique, s'il vous plaît ?) Il ne s'agit pas d'un sac en particulier.

■ On place toujours l'article *a/an* devant un nom de métier au singulier.

Ex. : *My mother is **an** actress.*

(Ma mère est actrice.)

L'article « zéro » (∅)

■ Il est employé :

– pour désigner des généralités, que les noms soient dénombrables ou indénombrables ;

Ex. 1 : *I hate ∅ spiders.* (Je déteste **les** araignées.)

Ex. 2 : *Every human being has a right to ∅ happiness.* (Tout être humain a droit **au** bonheur.)

– devant les noms dénombrables au pluriel (il correspond alors à l'article français « des ») ;

Ex. : *I've bought ∅ tickets for tonight's concert.* (J'ai acheté **des** billets pour le concert de ce soir.)

– devant les noms indénombrables exprimant une quantité indéfinie ; il se traduit alors par « du » ou « de la ».

Ex. : *We forgot to buy ∅ butter.*

(Nous avons oublié d'acheter **du** beurre.)

■ À noter : l'article « zéro » est employé devant des noms de pays au singulier (∅ *England*, ∅ *France*, etc.). Il précède les titres suivis de noms propres (∅ *Queen Elizabeth II*, ∅ *Prince Charles*, etc.).

Les déterminants démonstratifs

■ *This/ that* (ce, cette) font au pluriel *these/ those* (ces).

■ *This / these* sert à désigner quelqu'un ou quelque chose de proche (dans le temps ou dans l'espace).

Ex. : *I would like to try **these shoes**, please.*
(Je voudrais essayer ces chaussures, s'il vous plaît.)

■ *That/those* sert à désigner quelqu'un ou quelque chose de plus éloigné (dans le temps ou dans l'espace).

Ex. : *Do you remember how happy we were in **those days**?* (Te souviens-tu comme nous étions heureux en ce temps-là ?)

Les déterminants possessifs

■ Le déterminant possessif s'accorde seulement avec le possesseur.

Ex. : *Lucy is looking for **her dog**.* (Lucie cherche son chien.) : c'est le chien de Lucie, donc on emploie *her*, féminin 3^e personne du singulier.

■ Les formes sont : *my* (mon, ma, mes) ; *your* (ton, ta, tes) ; *his* (son, sa, ses, possesseur masculin), *her* (son, sa, ses, possesseur féminin), *its* (son, sa, ses, possesseur non humain) ; *our* (notre, nos) ; *your* (votre, vos) ; *their* (leur, leurs).

